



Changement de nom de famille

Par **blandine59390**, le **31/01/2011 à 13:25**

Bonjour,

Mon père s'est fait adopté il y a une dizaine d'années et de ce fait, je porte le nom de mon père et celui du père adoptif de mon père.

Cependant, ce "grand-père adoptif" n'a jamais montré d'intérêt pour moi et je ne veux pas porter ce nom. De plus, son nom est étranger et il me semble que l'on peut changer de nom lorsque celui-ci a une consonnance étrangère. Puis, mes parents sont divorcés depuis une quinzaine d'années et ma mère (c'est elle qui a ma garde) n'a signée aucun papier, est-ce normal?

Pensez-vous qu'il serait possible que je change de nom ?

Mon père devrait-il être au courant?

Est-ce que les avocats pour les étudiants sont gratuits?

Merci d'avance pour vos réponses.

Cordialement

Blandine

Par **mimi493**, le **31/01/2011 à 13:51**

Vous devez faire une procédure normale de changement de nom

Par **blandine59390**, le **31/01/2011** à **13:54**

Bonjour,

Excusez moi mais quelle est la procédure normale ?
Ou dois-je aller ?

Cordialement

Blandine

Par **mimi493**, le **31/01/2011** à **14:50**

<http://vosdroits.service-public.fr/F1656.xhtml>